

RECOURS GRACIEUX

BORDEREAU DE PIECES COMMUNIQUEES

POUR :

L'Association hospitalière Sainte-Marie
87 avenue Joseph RAYBAUD
06009 NICE Cedex

Représentée par sa Directrice, Madame Stéphanie DURAND

CONTRE :

Arrêté n° AE-F09321P0052 du 08/04/2021
Portant décision d'examen au cas par cas en application de l'article R122-3 du code de l'environnement

Recours du 12 mai 2021

Pièce n°1	Arrêté n°AE-F09321P0052 en date du 8 avril 2021
Pièce n°2	Avis de publicité
Pièce n°3	Diagnostic environnemental
Pièce n°4	Formulaire CERFA n°14734-03
Pièce n°5	Complément au diagnostic environnemental et annexes
Pièce n°6	Note sur la prise en compte environnementale dans le cadre des travaux
Pièce n°7	Grille BDM
Pièce n°8	Charte chantier propre
Pièce n°9	Lettre d'engagement relative à la conduction d'une évaluation d'impact sur la santé et annexes

Fait à Nice, le 12 mai 2021